

Extrait d'une lettre

O.

[Écho du témoignage 1869 p. 428-436]

...Il peut y avoir et il y a, sans nul doute, des manquements pratiques sur ce point aussi bien que sur tout autre, mais je ne crois pas que, comme principe ou comme règle pratique, les frères que l'on appelle « *exclusifs* » refusent la cène à un chrétien quelconque dont la marche est conséquente, pour le simple motif qu'il est lié à l'un ou l'autre des nombreux systèmes qui nous entourent. Une telle conduite serait l'abandon de la seule vraie largeur de l'Église de Dieu et ferait véritablement de nous une secte. Il est de la plus haute importance que la pleine liberté de tout croyant comme membre du corps de Christ, sa place à la table du Seigneur, et les privilèges et les responsabilités qui s'y rattachent, soient maintenus d'une manière jalouse. Mais, ce que les frères dont nous venons de parler font (et ce qu'ils continueront à faire, je l'espère, du moins aussi longtemps que ce principe fondamental sera retenu), c'est de se tenir en garde contre la pensée que le terrain sur lequel nous sommes est le même que celui que d'autres occupent ; et qu'en conséquence il peut exister un va-et-vient continu entre nous et les dénominations ; ou que tout au moins, par la stipulation expresse qu'on autorise à agir de la sorte ceux qui désirent rompre le pain avec nous, nous admettons qu'elles ont raison tout autant que nous. Or c'est précisément ici que le bât les blesse (pour me servir d'une figure triviale, mais pleine de force) ; et, croyez-moi, c'est précisément ici qu'il doit les blesser, parce que c'est la vérité de Dieu qui est impliquée.

Ce n'est pas du tout que nous soyons meilleurs qu'eux ou plus fidèles à la lumière que nous avons reçue. Nullement ; il s'agit simplement, d'une part, de discerner la pensée de Dieu relativement à l'unité du corps de Christ, et, de l'autre, ce qui en est tout l'opposé — c'est-à-dire l'esprit sectaire et la secte — et de nous en tenir simplement à Sa volonté coûte que coûte.

Vous trouverez souvent (et d'après le peu que vous me dites de votre ami il me paraît en être ainsi de lui), vous trouverez, dis-je, d'autres chrétiens plus spirituels que ceux dont nous venons de parler qui désireraient s'identifier avec « *les frères* » (ainsi qu'on nous appelle), pourvu que nous les reçussions sur le principe qu'ils sont libres, comme avec notre sanction et notre approbation, et comme si c'était selon l'Écriture, de demeurer en communion avec leurs systèmes respectifs. Le dessein de l'adversaire, dont il poursuit la réalisation avec une grande énergie et dont il nous fait sentir de toute part le poids en ces derniers temps, c'est de fausser et d'anéantir le vrai caractère et le véritable témoignage de l'Église de Dieu.

Nous ne prétendons pas rétablir l'Église dans son unité extérieure telle qu'elle était au commencement, bien moins encore faisons-nous profession de l'être nous-mêmes — ce serait, en vérité, de la présomption ; mais nous n'admettons pas, nous ne saurions admettre que le principe sur lequel repose le rassemblement des chrétiens (c'est à savoir, l'unité de l'Esprit), trouve son expression dans cette manière de faire des saints s'identifiant, de propos délibéré et par choix, un dimanche avec un système qui nie dans une mesure cette unité, le dimanche suivant avec un autre système qui la nie de quelque autre manière, et enfin un troisième dimanche avec nous, nous associant ainsi avec leur position et leurs voies inconstantes et relâchées.

Si un chrétien, sain quant à la doctrine et irréprochable dans ses mœurs et dans ses relations (ayant de ceux qui le connaissent un témoignage adéquat), manifeste le désir de rompre le pain avec nous, personne ne pourrait s'y refuser, ni faire avec lui un compromis quelconque ; on ne pourrait pas davantage se séparer de lui ensuite, parce qu'il continuerait à s'identifier avec les systèmes orthodoxes ; mais, cela ne veut point dire que nous devrions garder le silence vis-à-vis de lui et ne pas chercher à l'enseigner. Mais hélas ! c'est précisément en cela que consiste le prétendu exclusivisme dont on nous accuse, et c'est aussi ce qui ne peut être toléré par ceux qui veulent « *la liberté* » dans ces choses sans se rendre compte qu'ils compromettent ainsi les intérêts de Christ. Si on examine la chose de près, je suis sûr qu'on découvrira qu'à leur insu, un bon nombre de chrétiens se sont trop occupés des intérêts et des droits que les enfants de Dieu peuvent avoir dans cette question de communion : je veux dire trop, en comparaison avec les droits et les intérêts de Christ. Les deux choses sont justes et vraies, mais Christ et Ses droits doivent occuper le *premier rang* ; cela bien compris et maintenu, tout le reste suivra inévitablement. Ce qui caractérise maintenant la masse des chrétiens spirituels et actifs, c'est la prééminence qu'ils donnent, d'une part, aux intérêts des pauvres pécheurs, et, de l'autre, à ceux des saints ; en d'autres termes, leurs travaux d'évangélisation et leurs travaux ecclésiastiques commencent du côté de l'homme et non pas du côté de Dieu. Les intérêts de Dieu et de Son Christ sont, en grande partie, laissés de côté.

Votre ami, dites-vous, admet qu'il serait inconséquent de recevoir « continuellement » à la table quelqu'un qui persisterait dans ces allées et venues ; mais l'Écriture parle-t-elle de deux sortes d'admission, l'une moins importante, moins précise et plus dégagée de responsabilité que l'autre ? — Ou bien une personne est réellement sur le terrain de l'Église de Dieu, ou bien elle n'y est pas. Si elle ne s'y trouve pas, nous devons l'enseigner avec sérieux et chercher autant que possible à lui faire comprendre, avant qu'elle prenne cette position avec nous, qu'elle se rend coupable de transgression si elle abandonne ce terrain après s'y être placée. Mais, que son intelligence saisisse la chose ou non, vous n'avez aucun droit de lui refuser la place qui lui appartient à moins que quelque autre raison n'y oblige. Son admissibilité à la fraction du pain une fois n'a pu être justement reconnue que sur un terrain où la chose existe toujours ; et si ses rapports avec les différentes dénominations n'ont pas été d'abord un obstacle, ils ne peuvent l'être en aucun temps. Non seulement, il a, comme membre de Christ, droit à la table du Seigneur, mais il y a réellement pris place, de sorte qu'à moins d'un motif nouveau, il jouit librement de tous les privilèges et se trouve sous toutes les responsabilités qui s'y rattachent.

Mais, après tout, diront quelques-uns, l'unité de l'Esprit est depuis longtemps *brisée*, et puisqu'il en est ainsi nous devons, en tout amour, tenir, en fait de communion ecclésiastique, une marche comme presque, sinon tout à fait, aussi bonne et aussi juste qu'une autre : qui donc aurait le droit de s'arroger un exclusivisme semblable à celui qui perce de certains côtés ? À ceci, ma réponse est simple. Je nie formellement que l'unité de l'Esprit soit brisée ou qu'elle puisse jamais l'être. C'est un fait absolu et invariable que les saints de cette dispensation sont baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps [1 Cor. 12, 13]. En Éphésiens 4, les chrétiens sont exhortés à garder cette unité (non pas de peur qu'elle ne se rompe), mais « dans le lien de la paix ». Ils devaient manifester cette unité, non pas à l'extérieur seulement, mais dans l'état de leur âme ; mais elle existait pour pouvoir être aussi gardée, et elle n'existe pas moins aujourd'hui, bien que nous ayons tristement failli à la maintenir et à la manifester *dans le lien de la paix*.

Mais, si ces frères relâchés (où et quels qu'ils puissent être) nient l'existence actuelle d'une telle unité, nous ne pouvons nous étonner qu'ils estiment une chose à peu près autant qu'une autre. Quant à l'unité, ils n'ont, pour ce qui les concerne, rien de divin à défendre et ils ne voient aucune utilité à la lutte ; ils aimeraient nous voir sacrifier la vérité que nous avons apprise, et consentir, pour l'amour de la paix, à devenir simplement une

secte, comme les dénominations diverses, et aller ainsi commodément notre chemin comme ils font eux-mêmes. Mais non ! C'était la véritable mère de l'enfant qui poussa un cri d'horreur à l'ouïe du commandement de Salomon de le partager ; l'autre n'avait rien à perdre en suite de cette sentence et pouvait y donner son acquiescement [1 Rois 3, 26] ; mais cela ne faisait que trahir la vérité — elle n'avait rien à perdre. La véritable mère avait un intérêt vivant dans un enfant vivant dont la vie était tout pour elle : aussi ne pouvait-elle, et ne voulait-elle pas consentir à un pareil compromis. Il en est de même de ceux que l'on appelle « *exclusifs* ». Ils ont, ou plutôt *le Seigneur* a quelque chose à perdre par un compromis, et ils ne sauraient y consentir. Tenons ferme. Nous ne serons jamais réellement d'aucun secours à nos frères en abandonnant notre terrain ou en lâchant quelque chose de la vérité de Dieu relativement au caractère et au témoignage de l'Église. Recevons tous ceux qui voudront venir, mais disons-leur avec fidélité qu'en venant ils se placent sur un terrain qui condamne entièrement toute dénomination comme telle, qu'ils en aient ou non la conscience. Mais s'ils viennent, nous le voulons bien. « Qu'ils se retournent vers toi, mais toi ne te retourne pas vers eux » (Jér. 15, 19). Si on estime que c'est là prendre une position bien élevée, à la bonne heure ; nous n'en recherchons pas une qui le soit moins. Le meilleur moyen pour ne pas revenir à ce qui a été une fois laissé derrière, c'est de posséder quelque chose de préférable. Christ goûté et présenté par la puissance du Saint Esprit, ne peut manquer de lier les uns aux autres ceux qui Lui appartiennent.

Dans les réflexions qui précèdent, j'ai entièrement passé sous silence la question de mauvaise doctrine qui, il y a quelques années, causa un grand trouble au milieu de nous. Elle eut son utilité pour nous faire examiner, de plus près, le sujet important de la communion ; elle servit à mettre à l'épreuve le terrain sur lequel nous nous trouvions, et elle manifesta que pour quelques-uns le principe du rassemblement des chrétiens simplement comme tels avait perdu sa vraie et scripturaire signification. S'assurer que la personne qui demandait d'être admise à la communion était chrétienne, c'était à cela, disait-on, que se bornait notre responsabilité. Une telle personne pouvait, après cela, retenir une mauvaise doctrine ou en être accusée tout en conservant son droit à occuper une place à la table du Seigneur. D'autres aperçurent le mal de ce principe, mais ne virent pas que l'identification volontaire par la fraction du pain avec une assemblée où une fausse doctrine contre la personne du Seigneur était tolérée et enseignée, rendait l'individu coupable bien qu'il n'en fût pas imbu lui-même. La direction si formelle que nous avons en 2 Jean 10, était ainsi méconnue ou désavouée dans son application. Et c'est ainsi qu'on en est venu à dire et à enseigner que le fornicateur devait être retranché de l'église à Corinthe, non parce que sa présence souillait l'assemblée, mais de crainte qu'il n'en corrompît d'autres ! Hélas ! quel mépris du caractère de l'assemblée comme le lieu honoré de la présence de Christ (lisez Nombres 19).

Jude nous engage à avoir pitié des uns en faisant la différence entre ceux-ci et les autres, et c'est ce que l'on a toujours cherché à observer, pour autant du moins que j'ai connaissance des choses. Lorsque nous trouvons des saints liés par ignorance avec ceux qui ouvrent largement la porte au mal, nous nous efforçons de leur faire comprendre le danger qu'ils courent et le déshonneur fait au Seigneur Jésus. J'ai appris dernièrement que quelques-uns de ces frères, ne pouvant plus arrêter l'effet de la vérité touchant l'unité de l'Esprit sur des chrétiens de cœur simple et sincère, la défendent maintenant eux-mêmes, mais d'une manière qui lui fait sanctionner et soutenir ce qui en est la complète négation. C'est-à-dire que, selon leur raisonnement, le nom de Christ et la profession de la foi obligent les saints individuellement à marcher en communion les uns avec les autres, sans égard à la coupable association avec le mal ; et ainsi on insiste sur l'unité de l'Esprit comme liant ensemble les diverses dénominations comme telles. Or, l'Écriture parle de plusieurs membres, mais toutefois d'*un seul corps* ; elle ne dit pas : plusieurs corps, toutefois un seul corps.